



D03_2023
COMMUNE DE MEGEVETTE
Conseil municipal du 19 Janvier 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 19 janvier, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 13 janvier 2023.

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CONTAT Jean-Noël, DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GAMBARINI Julien, GRANGER COESNON Aurélie, LEJEUNE Magali, MEYNET-CORDONNIER Max, MICHELENA Yves, MOLLIAT Jean-Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENTS EXCUSES : CORNALI Iribert

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GAMBARINI Julien

OBJET: PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'en raison d'une réorganisation des services, il y a lieu de modifier le temps de travail du poste d'Adjoint technique ;

Il rappelle que le temps de travail actuel est de 31.83 heures par semaine et qu'il est nécessaire de le passer à 35 heures par semaine annualisé.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur cette décision.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :

DECIDE la modification du temps de travail de l'agent d'accueil à compter du 1^{er} mars 2021, à raison de 35/35^{ème}.

Le Maire,

Max MEYNET-CORDONNIER

Le secrétaire de Séance,

Monsieur GAMBARINI Julien

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour
extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.*

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le



ID : 074-217401744-20230119-D03_2023-DE